



Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix – Décembre 2019



La Côte d'Ivoire et les opérations de paix : profil d'un néo-contributeur

Oswald Padonou



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Cette note a été réalisée grâce au soutien de la Confédération suisse. Les propos énoncés dans cette publication ne sauraient en rien engager la responsabilité des organismes pilotes de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle de la Confédération suisse.

Introduction

Après avoir accueilli une opération de paix des Nations unies (ONUCI, Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire) durant treize années (2004-2017), la République de Côte d'Ivoire se positionne désormais comme un État contributeur de troupes qui ambitionne de participer à l'effort de paix global et à la sécurité internationale. En axant son engagement sur la promotion de la paix comme nouvelle marque de sa politique étrangère, la Côte d'Ivoire entend surtout diffuser un modèle de reconstruction post-crise basé notamment sur la relance économique¹.

Membre non permanent du Conseil de Sécurité (2018-2019), la Côte d'Ivoire joue encore un rôle modeste mais emblématique dans la contribution aux opérations de maintien de la paix, car sortant d'une longue crise politico-militaire (1999-2011) au cours de laquelle elle a accueilli la mission des Nations unies qui a contribué au rétablissement de la paix.

La présente note vise à présenter le cadre institutionnel dans lequel se conçoit, se réalise et s'évalue la participation de ce pays aux opérations de paix (OP).

Éléments historiques

En Côte d'Ivoire, les forces armées ont, depuis l'indépendance, été davantage tenues à bonne distance des enjeux internationaux et dans un rôle d'acteur de la construction nationale et de la participation au développement.

D'après le chercheur Arthur Banga², « Félix Houphouët-Boigny, conformément à sa doctrine diplomatique basée sur la recherche de solutions aux crises et conflits par le dialogue mais aussi craignant que le contact avec des soldats d'autres pays ne facilite la transmission de « l'esprit putschiste » assimilé aux militaires à cette époque en Afrique, se gardait de les emmener sur des théâtres d'opérations extérieures ».

L'exception et la toute première opération extérieure de l'armée ivoirienne datent de juin 1978 lorsqu'un détachement médical a été déployé au Shaba dans l'ex-Zaïre en proie à une insurrection armée. Ensuite, le pays a participé à sa véritable première OP qui remonte à la période 1998-2000, au sein de la MINURCA, en République centrafricaine, en fournissant successivement deux contingents militaires.

1. Voir Oswald Padonou, [Consolidating the regional diplomacy of Côte d'Ivoire](#), Policy Briefing N°110, South African Institute of International Affairs (SAIIA), Pretoria, octobre 2014. Et Oswald Padonou, [Côte d'Ivoire's come back: the revival of Ivorian regional diplomacy](#), SAIIA Occasional Paper No 247, Pretoria, décembre 2016.

2. Série d'entretiens réalisés à Abidjan en octobre 2019.

Henri Konan Bédié, successeur d'Houphouët-Boigny, bien qu'inscrit dans la continuité de l'héritage de ce dernier, décidera, sous l'influence de la France³ notamment, de l'engagement de l'armée ivoirienne hors du territoire national pour défendre des valeurs communes aux deux pays. Le tout premier contingent ivoirien de la MINURCA est constitué de 233 hommes sous le commandement du Lieutenant-colonel Kouassi Kouadio et décolle d'Abidjan le 16 avril 1998 pour Bangui.

L'aventure a été quelque peu périlleuse sur le plan politique. En effet, bien que les liens directs restent à démontrer entre cette expédition centrafricaine et la crise politico-militaire survenue par la suite en Côte d'Ivoire, il n'en demeure pas moins que les revendications pécuniaires liées à la participation des soldats ivoiriens à cette opération de paix, auraient servi de prétexte au coup d'État du Général Guéï qui renverse Henri Konan Bédié en décembre 1999.

C'est dire qu'après cette séquence, les gouvernements ivoiriens successifs ont développé un rapport empreint de prudence avec la question des OP.

Malgré ce facteur, la participation aux OP est toujours considérée comme une opportunité par le pouvoir politique⁴ et par les militaires, en ce sens qu'il participe à la professionnalisation des personnels et à l'amélioration de leurs revenus ainsi qu'à la reconnaissance du pays comme acteur majeur de la paix et de la sécurité internationales.

Contributions de la Côte d'Ivoire en contingents militaires et de police dans plusieurs missions et opérations de maintien de la paix

MINURCA en Centrafrique	1998-2000
MINUSTAH en Haïti	2005-2015
MINUSCAT en République centrafricaine et au Tchad	2007-2010
MINUAD au Darfour	2012-2014
MONUSCO en République démocratique du Congo	2012-2015
MINUSMA au Mali	depuis 2013
MINUSCA en République centrafricaine	depuis juillet 2016

Source : La Côte d'Ivoire au Conseil de sécurité des Nations unies (2018-2019) : des expériences et des valeurs fortes à partager, flyer de promotion de la candidature édité par la présidence de la République.

-
3. Le concept de *RECAMP* (Programme de Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP), lancé en 1997 par la France, a été proposé à l'ensemble des partenaires *africains* de la France lors du sommet franco-*africain* de 1998. Il s'agit d'un appui de la France à la formation et à l'entraînement et, le cas échéant, à la mise en œuvre des engagements opérationnels des armées africaines sur les théâtres africains.
 4. Le Président Alassane Ouattara l'a réaffirmé depuis 2012 où il a présidé la CEDEAO. Les différents ministres de la Défense, notamment Hamed Bakayoko, l'ont martelé à plusieurs reprises et les officiers ivoiriens en sont demandeurs.

Doctrine et politique de maintien de la paix

En mars 2015, le gouvernement ivoirien a adopté une Stratégie nationale de réforme du secteur de la sécurité, qui définit quatre orientations majeures de la politique de sécurité nationale. L'une d'elles porte sur la contribution de la Côte d'Ivoire à la paix et à la stabilité régionales et internationales. La Côte d'Ivoire se fixe comme objectif d'exercer des responsabilités auprès des organisations internationales, pour contribuer à la paix dans le monde, notamment en participant aux OP engagées sous mandat de l'ONU⁵.

La loi N° 2016-10 du 13 Janvier 2016 portant programmation militaire entérine cette volonté de participer aux OP et consolide le cadre d'action de la Côte d'Ivoire dans ce secteur.

La Côte d'Ivoire ayant accueilli une mission multidimensionnelle de l'ONU (ONUCI) pendant plus d'une décennie, considère qu'il est de son devoir de contribuer à son tour à la restauration de la paix là où elle fait défaut. Le gouvernement ivoirien revendique même une expertise en sortie de crise (Réforme du Secteur de la Sécurité, Désarmement, Démobilisation et Réinsertion) qu'il souhaite mettre à la disposition de la Communauté internationale et des pays en sortie de crise⁶.

Dans le cadre de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS), les Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI) ont depuis 2017, mis en place et organisé la montée en puissance du 1^{er} Bataillon pilote projetable (1^{er} BPP) qui vise à doter les FACI d'une force de projection capable de participer efficacement aux OP.

Au-delà des aspects institutionnels, la Côte d'Ivoire entretient l'héritage symbolique du Président Félix Houphouët-Boigny en démontrant sur la scène internationale, un certain attachement à la paix. En témoigne notamment la Radio de la paix⁷ (ex ONUCI FM) diffusée dans tout le pays et qui a été transférée par les Nations unies à la Fondation Félix Houphouët-Boigny à Yamoussoukro. Cette radio, dont la grille de programme vise précisément à transmettre et consolider l'esprit de paix auprès des citoyens, est très écoutée par la population ivoirienne.

5. Orientation E.3 de la *Stratégie Nationale de Réforme du Secteur de la Sécurité* : La contribution à la paix et à la stabilité régionale et internationale, page 20.

6. Voir discours du ministre d'État, ministre de la défense de Côte d'Ivoire, Hamed Bakayoko à l'ouverture du [séminaire de l'Observatoire Boutros-Ghali sur l'appropriation francophone de la déclaration d'engagements communs sur les opérations de maintien de la paix des Nations unies \(A4P\) à Abidjan](#), en mai 2019.

7. <http://www.radiodelapaix.ci>

Structures décisionnelles chargées d'exécuter la politique nationale

En Côte d'Ivoire, plusieurs ministères et institutions sont chargés d'exécuter la politique nationale de participation aux Opérations de paix.

Parmi les ministères impliqués, on distingue le ministère de la Défense et le ministère des Affaires étrangères. Ce dernier, à travers la Représentation permanente de la Côte d'Ivoire auprès des Nations unies et en particulier le Bureau du Conseiller militaire, fait office d'interface entre le pays et le Secrétariat de l'ONU à New York.

Mais ce sont surtout le Bureau des opérations extérieures et le Bureau équipements de l'état-major général des Armées qui constituent les organes d'exécution en lien avec le Bureau de l'Attaché militaire à New York. La Présidence de la République et le ministère de la Défense étant les centres décisionnels majeurs. Cependant, pour des besoins de coordination, un comité de suivi réunissant les parties prenantes se tient périodiquement au ministère de la Défense.

Le processus décisionnel est donc à la fois simple et exclusif au gouvernement et aux seules forces armées. Le ministère de la Défense propose, l'état-major général des Armées planifie, le Président de la République décide.

Dans la perspective d'une gestion plus participative et efficiente, le Parlement ivoirien devrait être impliqué, au moins en termes d'information sur le processus de participation des contingents ivoiriens aux OP⁸. Le ministère de la Sécurité également, dans la perspective de déploiement d'unités constituées de police.

Parcours de formation des personnels au maintien de la paix

Avant d'explorer les parcours de formation des personnels ivoiriens déployés dans les OP, il sied de mentionner que le mode de recrutement des effectifs du 1^{er} BPP et en général des soldats participant aux OP se base d'abord sur des épreuves physiques et écrites. La désignation directe des soldats compte tenu de leurs expériences connues par la hiérarchie militaire représente également une voie alternative de recrutement du personnel préposé aux OP. Les critères de sélection des futurs soldats admis à la préparation en vue d'un déploiement visent le recrutement de personnels disciplinés et de bonne moralité, aptes physiquement et médicalement, satisfaisant aux conditions spécifiques de candidatures (âge, grade, diplômes).

Les candidats sont ensuite soumis à une évaluation psychologique par le biais d'entretiens individuels, des activités de cohésion et de mise en condition physique.

8. La Friedrich-Ebert Stiftung a réuni en octobre 2019, les parlementaires ivoiriens membres des commissions Affaires étrangères, sécurité et défense et affaires générales et institutionnelles pour discuter de l'intérêt d'une loi de projection des forces qui donnerait plus de prérogatives au Parlement dans sa mission de contrôle de l'action gouvernementale.

Sur un vivier de 1 235 soldats initialement formés pour doter un Bataillon de 650, tous ont donc bénéficié des formations dispensées et constitueront une réserve de rotation après le déploiement du contingent.

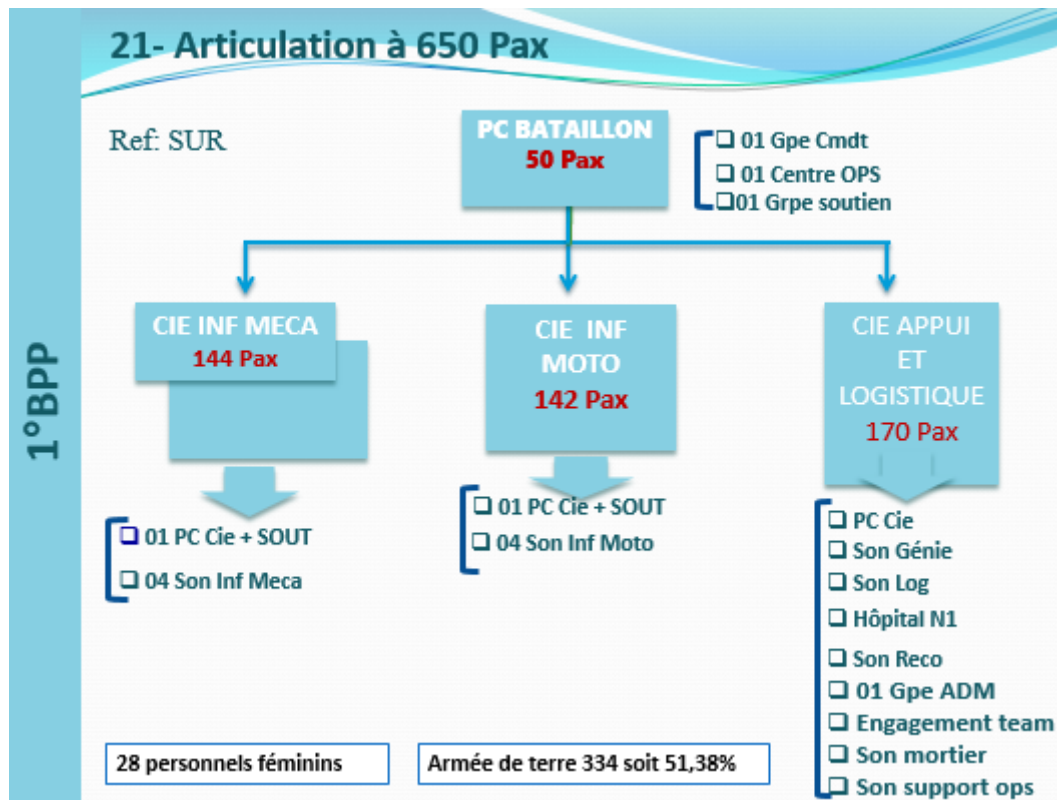
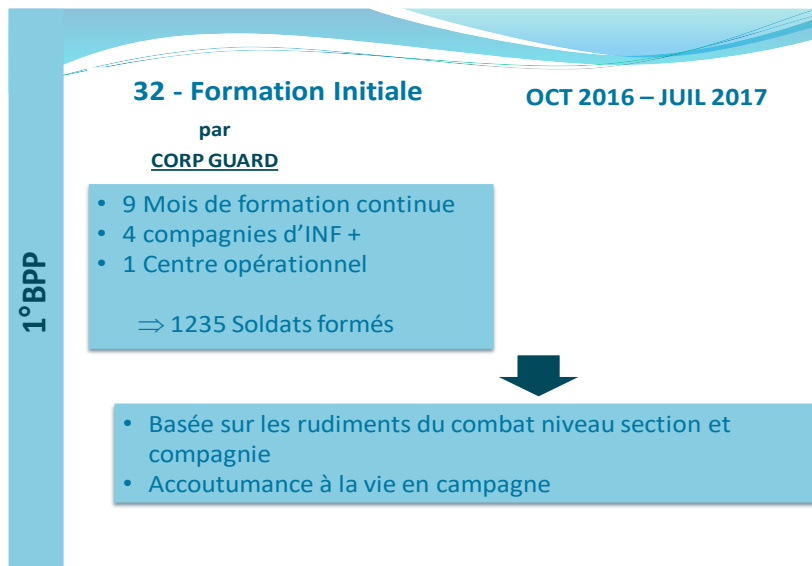


Figure N°1 : Organisation du Bataillon

- Les filières de formation en Côte d'Ivoire
- *Mission d'assistance de CORPGUARD*

Entre octobre 2016 et juillet 2017, l'Entreprise de Services de Sécurité et de Défense (ESSD) française, spécialiste de l'Assistance militaire opérationnelle (AMO), *Corpguard* a conduit des formations en Côte d'Ivoire pour le commandement de Bataillon (renseignement opérationnel, anglais opérationnel, formation tactique, etc.) ainsi que l'ensemble de la troupe (topographie, lutte contre les engins explosifs improvisés/IED, premiers secours, maintenance, etc.)



- *Formation CPTM avec la Fondation Konrad Adenauer*

Dans le cadre de la participation des contingents ivoiriens à la MINUSMA et en raison des exigences de formation requises par les Nations unies, la Fondation Konrad Adenauer facilite et appuie la formation pré-déploiement des contingents, à travers l'organisation de séminaires basés sur les modules CPTM (*Core-Predeployment training Materials*) au profit du 1^{er} Bataillon Pilote Projetable (1^{er} BPP) mis en place par les autorités ivoiriennes pour servir comme réserve pour les OP. Ces formations portent, entre autres, sur la connaissance des principes des OP, le mandat de la mission, les règles d'engagement, les contextes politiques, sécuritaires et culturels propres aux théâtres de déploiement (Mali et RCA notamment), ainsi que la dimension genre. Elles visent à faire acquérir aux futurs Casques bleus les aptitudes requises pour la mission.

Pour soutenir cet effort de formation et constituer sur place un vivier de formateurs, le Service intégré de formation du Département des opérations de paix (DOP) a organisé en novembre 2018, une formation des formateurs à Abidjan au profit d'une trentaine de participants.

- *Préparation opérationnelle avec les FFCI*

Les Forces Françaises de Côte d'Ivoire (FFCI) soutiennent les FACI dans la préparation opérationnelle des contingents avant leur projection à travers des détachements d'instruction opérationnelle (DIO) et des détachements d'instruction technique (DIT) au profit notamment des différentes compagnies du 1^{er} BPP.

Ces formations visent à aguerrir les soldats physiquement et à les préparer à la complexité des tâches qu'ils seront amenés à exécuter au sein de la mission et sur le théâtre d'opération.

Elles portent sur l'utilisation de drones, le génie, la lutte contre les IED (engins explosifs improvisés), le secours au combat, la gestion des approvisionnements, le tir, etc.

- *Formation sur les équipements avec OMP Solutions*

Le groupement français *OMP Solutions* qui fournit les équipements majeurs aux FACI dans le cadre de leur participation aux OMP, organise également des formations sur l'utilisation des équipements et les normes d'entretien et de sécurité à respecter dans l'usage de ces équipements.

Ce partenaire technique des FACI organise également des formations au profit des officiers sur les mécanismes de remboursement des équipements engagés ainsi que les précautions à prendre pour optimiser l'investissement consenti.

En octobre 2019, l'état du matériel se présentait comme suit : 97 % des équipements majeurs sont livrés neufs, les 3 % restants ont été totalement remis à neuf et 100 % du matériel de soutien autonome disponible est neuf. Tous les équipements majeurs sont conformes ou ont été remis aux normes onusiennes telles que prescrites par le manuel COE 2017 (*Contingent Owned Equipment Manuel*)⁹.

- **Les filières internationales**

En dehors des capacités de formation disponibles en Côte d'Ivoire pour soutenir l'ambition du pays de renforcer sa participation aux OP, plusieurs possibilités sont offertes, notamment aux officiers et experts civils ivoiriens pour prendre part à des stages organisés par l'École de Maintien de la paix Alioune Blondin Beye de Bamako (Mali) et par le *Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre* (KAIPTC) à Accra (Ghana).

État des lieux de la contribution ivoirienne

En octobre 2019, la Côte d'Ivoire a déployé 264 personnels dont 188 à la MINUSMA, parmi lesquels une compagnie de 149 soldats ayant pour mission de sécuriser l'aéroport de Tombouctou. Le pays déploie également 650 soldats¹⁰, toujours au profit de la MINUSMA.

Contribution de la Côte d'Ivoire par OP et type de personnels



MINUSMA : officiers d'état-major 11, police 28, militaires 149

MINUSCA : officiers d'état-major 3, police 45

MONUSCO : police 15

9. Entretiens avec les officiers traitants à Abidjan, octobre 2019.

10. Le déploiement de ce contingent à la MINUSMA a commencé avec l'envoi des éléments précurseurs le 18 novembre 2019.

MINURSO : experts 2

Source : DPO – 30 septembre 2019

Antérieurement à cet engagement, la Côte d'Ivoire avait engagé une compagnie de transport (2013-2015) à la MINUSMA, puis une compagnie de protection. En dehors de ces Casques bleus, les FACI contribuent avec une trentaine d'éléments de soutien national (NSE) afin de couvrir la sécurité des activités aériennes du prestataire allemand Sahel Aviation Service (SAS) à l'aéroport de Bamako.

La première participation des officiers de la Police et la Gendarmerie ivoiriennes aux OP date de décembre 1997 à la MINURCA et dix ans plus tard, en décembre 2007 en Haïti dans le cadre de la MINUSTAH. Actuellement, plusieurs dizaines d'officiers sont déployés sur les théâtres francophones (MONUSCO, MINUSCA, MINUSMA).

Le 1^{er} BPP en déploiement au Mali est structuré en deux compagnies mécanisées et une compagnie motorisée avec un élément de soutien. Doté d'engins blindés de transport de troupes, il dispose également d'engins blindés de reconnaissance pour assurer des missions dans des zones d'action plus larges ainsi que d'équipements spécifiques pour se prémunir contre les engins explosifs improvisés (IED).

La visite d'évaluation et de conseil¹¹ (*Assessment and advisory visit*) de l'équipe du DOP en Côte d'Ivoire a eu lieu du 28 mai au 1^{er} juin 2018 et a été globalement positive. De même que la visite de pré-déploiement (*pre-deployment visit*) qui a eu lieu du 27 mars au 3 avril avec des résultats positifs assortis de quelques recommandations.

En dehors des contingents, des observateurs militaires et des policiers recrutés individuellement par les Nations unies, plusieurs civils ivoiriens ayant servi comme personnel national de l'ONUCI font aujourd'hui partie des équipes des différentes OP en cours, compte tenu de leur expérience et du fait que les plus grandes missions soient déployées dans des pays francophones (RDC, Mali et RCA), dans lesquelles leur bilinguisme (anglais – français) reste un avantage.

Le RETEX, le suivi et l'évaluation

Comme la plupart des armées, les FACI attachent de l'importance au Retour d'expérience qui permet de capitaliser les acquis et de travailler à réduire les difficultés encourues dans les phases de planification, de préparation, de déploiement et de rotation des contingents dans les OP. Outre les contingents, les officiers d'état-major et les observateurs militaires déployés par la Côte d'Ivoire dans les OP des Nations unies se soumettent également à cet exercice.

Il s'agit d'une restitution de l'expérience et des leçons apprises qui se fait systématiquement dans un rapport écrit et dans une présentation à un groupe de potentiels soldats de la paix.

11. Selon le Guide de la génération de force : « Dans le cadre de ces missions d'évaluation et de conseil, les États candidats sont invités à illustrer la disponibilité de leurs principaux équipements, ainsi que celle des capacités de soutien de leurs unités. Ils peuvent être amenés à présenter l'intégralité de leur équipement disponible et leur plan d'acquisition. Les missions d'évaluation et de conseil doivent également permettre d'apprécier la bonne prise en compte des standards de formation. »

Au-delà de la restitution, la hiérarchie reste attentive à l'observation de la plus-value de la participation à une OP sur le professionnalisme des soldats.

À ce titre, le constat est que « avec l'optimisation des retours d'expérience (RETEX), les ex-Casques bleus ivoiriens de retour de leur mission, ont un rendement différent et [...] meilleur dans leurs unités »¹².

L'enjeu, pour la Côte d'Ivoire repose davantage sur le suivi des recommandations issues du RETEX ainsi que sur l'évaluation générale du mécanisme de préparation des déploiements. Cela permettrait sans doute une meilleure maîtrise du processus et donc d'éviter les retards de déploiement préjudiciables à l'ensemble des parties prenantes. De plus, le capital d'expertise disponible auprès des civils ivoiriens ayant participé ou participant aux OP n'est pas exploité de façon systématique dans la formation des militaires, gendarmes et policiers, alors qu'il constitue une ressource supplémentaire, un atout pour le pays.

Les perspectives

La Côte d'Ivoire ambitionne de devenir l'un des contributeurs majeurs aux OP sur le continent africain. Pour ce faire, au-delà des capacités futures des FACI, de la Gendarmerie et de la Police nationale, la stabilité politique du pays à l'horizon de la présidentielle de 2020 sera essentielle pour accompagner la réalisation de cette vision.

De plus, la prise en compte de la dimension genre dans la constitution des contingents sera essentielle, car le taux de féminisation encore bas (4 %) des contingents ne satisfait pas encore aux exigences onusiennes (idéalement 15 % mais au moins 6,5 %)¹³.

Enfin, malgré une capacité autonome de projection à la MINUSMA acquise avec un avion de transport C-295, les FACI devront encore consentir d'importants investissements en équipements et en formation pour satisfaire pleinement aux exigences onusiennes et consolider significativement leur contribution à la paix et à la sécurité, notamment en Afrique de l'Ouest.

L'encadrement par une loi envisagée sur la projection des forces à l'extérieur représente une bonne perspective. Elle pourrait consacrer le rôle du Parlement dans le processus de décision mais également améliorer le cadre juridique du régime de la responsabilité pénale des forces engagées à l'extérieur en cas de violation des droits humains.

Enfin, avec les exigences de matériels technologiquement sophistiqués imposées par les Nations unies aux contingents, notamment les équipements de surveillance et de protection (drones, contre drones, capteurs, par exemple), les Etats doivent anticiper l'évolution des besoins. Ces matériels nécessitant un savoir-faire spécifique, les pays contributeurs de

12. Entretien à Abidjan avec un officier ayant été déployé à la MINUSMA, octobre 2019.

13. En 2015, les Nations unies ont revu l'ambition des 15 %. La Résolution 2242 appelle le Secrétaire général à initier une stratégie pour doubler le nombre de femmes dans les Opérations de paix au cours des cinq années suivantes, de manière à faire évoluer le pourcentage d'un peu plus de 3 % à environ 6,5 %. Voir la note d'Elena Aoun [Le renforcement du déploiement de Casques bleus féminins : une longue et incertaine marche vers l'égalité des genres](#), Note de l'Observatoire Boutros-Ghali, mai 2018.

troupes doivent anticiper leur acquisition ainsi que le recrutement et la formation de spécialistes, pour satisfaire à leurs propres besoins et à ceux de l'ONU.

Conclusion

En dépit des fragilités de son outil de défense en reconstruction, la Côte d'Ivoire participe de manière exemplaire à la paix et à la sécurité internationales en fournissant notamment des troupes aux OP. Le bon exemple ivoirien a d'ailleurs été suivi par le Liberia qui, après la fin de la MINUL, a également déployé un contingent au Mali.

Cela sert bien évidemment la paix au Mali mais accroît également le professionnalisme des soldats de ces pays en partie issus des processus de recrutement collectifs d'ex belligérants dans les forces armées.

L'auteur



Le Dr. Oswald PADONOU est Enseignant-Chercheur en science politique/rerelations internationales et études de sécurité. Diplômé des Universités françaises Rennes 1 et Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature du Bénin et de la Faculté de droit et science politique de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin, il est l'auteur de plusieurs publications consacrées à la gouvernance politique et aux problématiques sécuritaires en Afrique.

Au Bénin, il a été Chargé de mission du Médiateur de la République et enseigne depuis quelques années à l'École Nationale des Officiers (ENO) et à l'École Nationale Supérieure des Armées (ENSA). En Côte d'Ivoire, il enseigne à l'Institut Universitaire Jésuite d'Abidjan et au département de science politique de l'Institut Universitaire d'Abidjan (IUA). Avec la Konrad-Adenauer-Stiftung, il est en charge de la mise en œuvre du Programme sur le secteur de la sécurité en Afrique subsaharienne.

L'Organisation internationale de la Francophonie, le ministère français des Armées, Affaires mondiales Canada et le ministère des Affaires étrangères belge ont conçu ensemble le projet dénommé « Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix ». Cet Observatoire constitue un cadre de discussion entre experts et personnalités francophones issus de pays contributeurs, et s'inscrit en cela dans un objectif de renforcement du dialogue triangulaire entre les États engagés dans le maintien de la paix, le Conseil de sécurité et le Secrétariat des Nations unies.

